

**Vanguard®**

# Vanguard® Euro Government Bond Index Fund

## Un fonds indiciel

30 juin 2010

### Objectif d'investissement

Le fonds vise à répliquer la performance de l'indice Barclays Capital Global Aggregate Euro Government Bond, un indice obligataire pondéré par le marché mesurant l'évolution des titres d'Etat à revenu fixe libellés en euros.

### Stratégie d'investissement

Le fonds utilise une stratégie de « gestion passive », ou stratégie indicielle, visant à répliquer la performance de l'indice. Cet indice pondéré par le marché est conçu pour refléter la performance de l'univers global des emprunts d'Etat et des titres d'agences gouvernementales de la zone euro, libellés en euros et assortis d'échéances supérieures à un an.

### Rendement du fonds\*

#### Vanguard Euro Government Bond Index Fund—USD

	Parts d'investisseur		Spliced Euro Government Bond Index in USD	Parts d'investisseur
	Après frais (Net)	Avant frais (Brut)		
1 mois	-0.81%	-0.78%		-0.79%
3 mois	-9.27	-9.20		-9.22
Depuis le début de l'année	-12.48	-12.35		-12.35
1 an	-7.99	-7.71		-7.76
3 ans	2.83	3.13		3.17
5 ans	3.51	3.82		3.80
Depuis le lancement	7.41	7.73		7.70

#### Vanguard Euro Government Bond Index Fund—EUR

	Parts d'investisseur		Parts institutionnelles		Spliced Euro Government Bond Index in EUR	
	Après frais (Net)	Avant frais (Brut)	Après frais (Net)	Avant frais (Brut)	Parts d'investisseur	Parts institutionnelles
1 mois	-0.64%	-0.61%	-0.63%	-0.61%	-0.62%	-0.62%
3 mois	0.22	0.30	0.25	0.30	0.28	0.28
Depuis le début de l'année	2.52	2.67	2.57	2.67	2.66	2.66
1 an	5.37	5.68	5.47	5.68	5.62	5.62
3 ans	6.23	6.55	6.33	6.55	6.58	6.58
5 ans	3.27	3.58	3.37	3.58	3.56	3.56
Depuis le lancement	5.01	5.32	5.28	5.49	5.30	5.48

### Ratio de frais totaux

	Parts d'investisseur	Parts institutionnelles
Frais administratifs et autres	0.16%	0.06%
Frais de gestion des investissements	0.14	0.14
Ratio de frais total	0.30%	0.20%

### Données relatives au fonds

	Parts d'investisseur	Parts institutionnelles
<b>Date de création</b>		
USD	03 décembre 2002	—
EUR	18 avril 2001	29 septembre 2000
<b>Frais d'entrée</b>	0.10%	0.10%
<b>Frais de rachat</b>	0.00%	0.00%
<b>Codes relatifs au fonds (USD)</b>		
Bloomberg	VANEGID	—
CUSIP	G9318V136	—
ISIN	IE0032369989	—
Sedol	3236998	—
Valoren	1554536	—
Code du fonds Vanguard	VUGBV	—
<b>Codes relatifs au fonds (EUR)</b>		
Bloomberg	VANEGBX	VANEUGB
ISIN	IE0007472115	IE0007472990
Sedol	0747211	0747299
Valoren	1439504	1137875
Code du fonds Vanguard	VEGBV	VEGBS
<b>Montant minimum de souscription initiale</b>		
USD/EUR	100,000	500,000

Domicile	Devises
Irlande	USD, EUR
<b>Fréquence de négociation</b>	<b>Règlement</b>
Quotidienne (Avant 11:00 GMT)	T+3
<b>Encours Total</b>	<b>Structure</b>
USD (millions) 2,617	UCITS III
EUR (millions) 2,137	

### Gestionnaire du portefeuille

#### The Vanguard Group, Inc. (Vanguard)

Gregory Davis, CFA, Directeur, Responsable du Bond Index Group  
Gestionnaire de portefeuille.  
Conseille le fonds depuis 2000.  
Travaille dans la gestion d'investissements depuis 1999.  
B.S., Pennsylvania State University.  
M.B.A., The Wharton School of the University of Pennsylvania.

Didier Haenecour, Responsable du groupe Europe Bond Index  
Gestionnaire de portefeuille.  
Conseille le Fonds depuis 2009.  
Travaille dans le secteur de la gestion d'investissements depuis 1993.  
B.S., HEC Saint Louis, Brussels.  
M.S., South Bank University, London.

\*Les données de performance sur des périodes inférieures à un an sont des données cumulées. Toutes les autres données représentent les performances annuelles. Les chiffres relatifs à la performance comprennent le réinvestissement de tous les dividendes et plus-values.

Spliced Euro Government Bond Index - Jusqu'au 31 décembre 2004, l'indice de référence de ce fonds était le Citigroup EGBI EMU Government Bond. Passée cette date, l'indice est devenu le Barclays Capital Euro-Aggregate Non-Government Bond Index. Les données spécifiques indiquées ci-dessous concernant l'indice se rapportent à l'indice Barclays Capital.

# Vanguard® Euro Government Bond Index Fund

Un fonds indiciel

## Commentaire trimestriel sur le compartiment 30 juin 2010

- Au deuxième trimestre, les investisseurs se sont pressés sur les marchés des titres à revenu fixe, mus par l'absence de tensions inflationnistes et les préoccupations concernant les risques mondiaux. Les rendements des obligations d'État en euro ont décliné sur l'ensemble de la courbe, les investisseurs recherchant la sécurité des investissements européens à revenu fixe et fuyant la volatilité des marchés d'actions. Sur le trimestre clos le 30 juin, le rendement des euro-obligations générales à 2 ans a perdu 36 points de base, à 0,60%, celui des euro-obligations à 10 ans a reculé de 51 pb, à 2,58%, et celui des euro-obligations à 30 ans a régressé de 53 pb, à 3,29%. Au cours du trimestre, le rendement du fonds a été de 0,22%, soit légèrement inférieur à l'indice de référence.
- Tous les secteurs ont progressé. Les émissions d'État (+0,23%) ont représenté 84% de la capitalisation de l'indice à la fin du trimestre. Les émissions d'agences gouvernementales ont dégagé un rendement de 1,19% contre 1,36% pour les obligations de collectivités locales sur la période.
- Sur la période de 12 mois close le 30 juin, l'indice de référence a enregistré un rendement de 5,62%, les emprunts d'État, les obligations d'entités publiques et les obligations de collectivités locales gagnant respectivement 5,3%, 7,2% et 7,8%. Le rendement du fonds était un peu en deçà de celui de l'indice de référence, l'écart étant principalement imputable aux frais du fonds et à sa méthode d'échantillonnage.

Tous les rendements sont estimés en euros.

## Caractéristiques du fonds

	Euro Government Bond Index Fund	Spliced Euro Gov't Bond Index
Nombre d'obligations	372	1,004
Rendement	2.64	2.63
Coupon moyen	4.3%	4.1%
Maturité moyenne	8.0 ans	8.0 ans
Qualité moyenne	Aa1	Aa1
Duration moyenne	5.9 ans	5.9 ans
Trésorerie court-terme	-0.1%	—

## Ventilation par type d'émetteur

	Euro Government Bond Index Fund
<b>Emprunts publics</b>	<b>99.2%</b>
Gouvernements de l'UEM	82.2
Agence	11.2
Gouvernement local	5.8
<b>Non gouvernementales</b>	<b>0.9%</b>
Industriel et services aux collectivités	0.2
Garanti	0.6
Finance	0.1
Autre	0.0
<b>Liquidités</b>	<b>-0.1%</b>
<b>Total</b>	<b>100.0%</b>

## Répartition par qualité du crédit

	Euro Government Bond Index Fund
AAA	55.1
AA	39.8
A	5.1
Inférieur à A	0.1
Sans notation	0.0
Liquidités	-0.1
<b>Total</b>	<b>100.0%</b>

Barclays Capital fournit les notations de qualité du crédit de chaque émission sur la base des notations de Moody's Investors Service, Fitch Ratings et Standard & Poor's. Lorsque les notations des trois agences sont disponibles, Barclays Capital utilise une notation moyenne. Si deux seulement sont disponibles, la notation la plus faible est retenue. Quand une seule notation est disponible, elle est alors utilisée.

## Répartition par échéance

	Euro Government Bond Index Fund
0 à moins de 5 ans	47.3%
5 à moins de 10 ans	30.4
Plus de 10 ans	22.3
<b>Total</b>	<b>100.0%</b>

## Répartition géographique

	Euro Government Bond Index Fund
<b>Gouvernements Zone Euro</b>	
Autriche	4.3
Belgique	5.2
Finlande	1.1
France	21.6
Allemagne	26.4
Grèce	0.0
Irlande	2.0
Italie	20.2
Pays-Bas	6.4
Portugal	2.0
Slovenia	0.3
Espagne	9.5
<b>Autre*</b>	<b>1.0</b>
<b>Total</b>	<b>100.0%</b>

\*Autre est équivalent à non-gouvernemental.

## Mesures de volatilité

	R carré	Bêta
Parts d'investisseur	1.00	1.00
Parts institutionnelles	1.00	1.00

Le bêta et le R au carré du fonds sont calculés à partir des rendements du fonds en glissement sur 36 mois par rapport à Spliced Euro Government Bond Index in EUR.

Pour de plus amples informations

Web: <http://global.vanguard.com>

E-mail (monde) : [international@vanguard.com](mailto:international@vanguard.com)

E-mail (Europe) : [client.service@vanguard.be](mailto:client.service@vanguard.be)

Tél. (monde) : +1 610 669 6705

Tél. (Europe) : +32 (0) 2 357 3030

Les informations contenues dans les présentes ne constituent pas une offre ou une sollicitation et ne peuvent être entendues comme une offre ou une sollicitation dans une juridiction dans laquelle une telle offre ou sollicitation serait contraire à la loi, ou à toute personne à laquelle il serait illégal de faire une telle offre ou sollicitation ou si la personne qui fait cette offre ou sollicitation n'est pas habilitée à le faire. Le présent document donne des informations sur les compartiments de Vanguard Investment Series plc. Les données présentées représentent la performance passée. La performance passée ne constitue pas une indication fiable de la performance future. Les fluctuations des taux de change peuvent avoir un effet défavorable sur la valeur, le cours ou les revenus d'un fonds. Les revenus peuvent varier en fonction des conditions de marché et des accords fiscaux.

La vente des fonds de Vanguard Investment Series plc est soumise aux conditions stipulées dans le prospectus, les suppléments au prospectus, les prospectus simplifiés et, dans certains pays, aux addenda locaux. Il est possible d'obtenir gratuitement ces documents auprès de l'agent administratif, JPMorgan House, International Financial Services Centre, Dublin 1, Irlande. Ces documents contiennent des informations détaillées sur la gestion, les coûts, les restrictions éventuelles et les risques associés à l'investissement dans les fonds Vanguard Investment Series plc et doivent être lus attentivement avant tout investissement. Vanguard Investment Series plc est agréé en Irlande en tant qu'OPCVM, conformément à la Réglementation des Communautés européennes (organismes de placement collectif en valeurs mobilières) de 2003, telle qu'amendée. L'écart entre le prix d'achat et le prix de rachat des parts de Vanguard Investment Series plc (en tenant compte des frais possibles liés aux opérations de portefeuille) signifie qu'un investissement doit être envisagé à moyen ou long terme. Les investisseurs doivent également noter que, dans certains cas précisés dans le prospectus, des frais de rachat peuvent être dus.

Destiné exclusivement aux Investisseurs professionnels en vertu de la Directive MIFID. Destiné exclusivement aux Investisseurs éligibles, tels que définis en Suisse par la SFA. Interdit pour la diffusion publique.

© 2010 The Vanguard Group, Inc. Tous droits réservés.

FA076FR\_062010